

PRETS NON HYPOTHECAIRES

Locataires

Logés par l'employeur

Hébergés par la famille

Document non contractuel, susceptible d'être modifié à tout moment	OBJET	<ul style="list-style-type: none"> • Rachat de prêts à la consommation (cartes de magasin, prêt bancaire, LOA, travaux...) • Rachat de prêts familiaux • Rachat de prêts employeur • Retard d'impôts, • Retard de loyers, dettes diverses sauf professionnelles • Découvert bancaire • Trésorerie
	CLIENTS	<ul style="list-style-type: none"> • Locataires • Hébergés par la famille, un tiers ou par l'employeur • Les salariés en CDI (période d'essai terminée) • Les fonctionnaires titulaires • Les retraités ou pré retraités <p>Intervention possible si l'emprunteur est en CDI depuis plus de 2 ans pour les salariés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les stagiaires de la fonction publique de plus de 2 ans, les contractuels de la fonction publique de plus de 2 ans, les intérimaires et CDD de plus de 2 ans, <p>Sont exclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les clients inscrits au FICP – FCC • Les stagiaires du privé • Les militaires sous contrat • Les vacataires • Les chômeurs • Les commerciaux payés en partie à la commission <p>Intervention possible pour CDD et intérim :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ malgré des comptes mentionnant de nombreux impayés régularisés ☞ malgré mention d'un ATD ☞ malgré mention d'un retard de loyers et/ou d'impôts
	MONTANT	<p>Minimum : 10 000 €</p> <p>Maximum : 100 000 € frais inclus</p>
	DUREE	de 84 mois à 144 mois
	PIECES DEMANDEES	Liste des pièces pour le montage de votre dossier disponible dans la rubrique « outils » du site
ASSURANCE	• Contrat groupe (<u>délégation possible</u>)	